



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
Alain St-Vincent-Rioux, directeur-général et secrétaire-trésorier de la  
susdite municipalité,**

Aux personnes intéressées par le rapport de la consultation donnant suite à l'assemblée publique tenue le 11 avril 2019, à 19h00, à la salle Desjardins au centre communautaire de Saint-Lucien, 5350, 7<sup>e</sup> rang Saint-Lucien, relativement à une demande de permis en vue de la construction de deux bâtiments destinés à l'élevage porcin.

AVIS PUBLIC est donnée de ce qui suit :

1. Le 30 avril 2019, le Conseil a adopté le rapport de la consultation à la suite de la tenue de l'assemblée publique de consultation sur le projet d'élevage porcin, de 9353-3289 Québec Inc. située au 6975, 7<sup>e</sup> rang à Saint-Lucien.
2. Le rapport de la consultation et la résolution déterminant les conditions auxquelles est assujettie la délivrance du permis demandé peuvent être consultés au bureau de la Municipalité de Saint-Lucien, durant les heures d'ouverture et copie peut en être obtenue moyennant le paiement des frais.

DONNÉ À Saint-Lucien ce 3 mai 2019.

Alain St-Vincent-Rioux,  
Directeur-général et secrétaire-trésorier